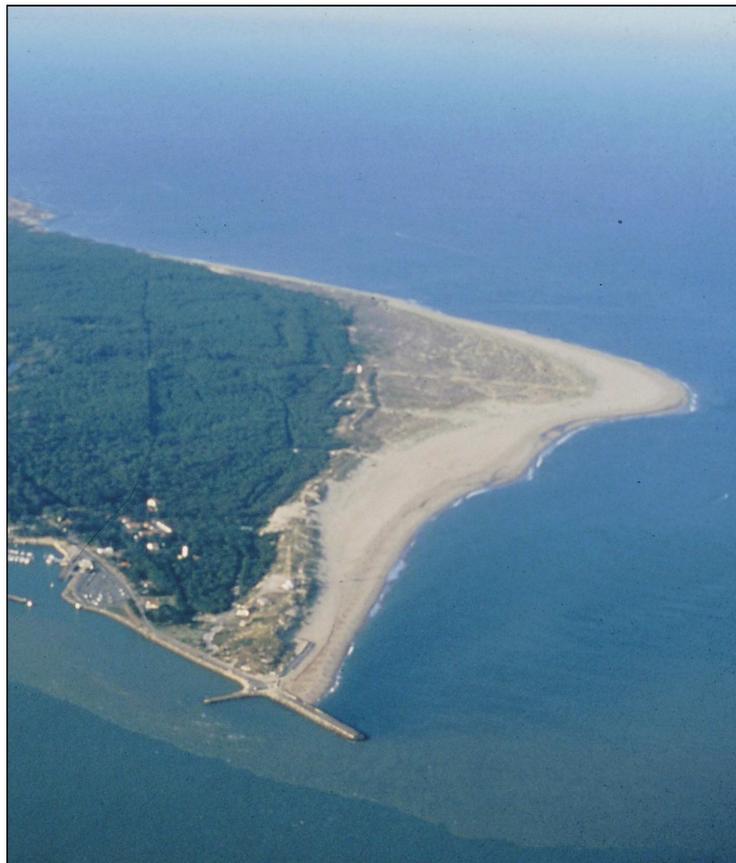




## **SITE NATURA 2000 FR 7200703 « Forêt de la Pointe de Grave »**

Document d'objectifs relatif à la Directive Européenne n°92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces

**Tome 3 : Atlas des fiches « habitats et espèces »**



H.F. ARNAUD

**- Décembre 2007 -**



## SITE NATURA 2000 FR 7200703 « Forêt de la Pointe de Grave »

Document d'objectifs relatif à la Directive Européenne n°92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces

### Tome 3 : Atlas des fiches « habitats et espèces »

*Opérateur technique :*

**Office National des Forêts**



*Agence Interdépartementale  
9, rue Raymond Manaud  
33524 Bruges cedex  
☎ 05 56 00 64 74 (fax-70)  
[ag.bordeaux@onf.fr](mailto:ag.bordeaux@onf.fr)*

### **CHARGES DE MISSION NATURA 2000 :**

Françoise DECAIX  
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

Fabrice SIN  
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

# Sommaire

<b>I- LES HABITATS NATURELS.....</b>	<b>4</b>
I-1 LAISSES DE MER SUR SUBSTRAT SABLEUX A VASEUX DES COTES MANCHE-ATLANTIQUE ET MER DU NORD...	5
I-2 DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES ATLANTIQUES .....	8
I-3 DUNES MOBILES A <i>AMMOPHILA ARENARIA</i> DES COTES ATLANTIQUES .....	11
I-4 DUNES GRISES DES COTES ATLANTIQUES.....	14
I-5 PELOUSES RASES ANNUELLES ARRIERE DUNAIRES.....	14
I-6 DUNES A SAULE DES DUNES .....	17
I-7 DUNES BOISEES LITTORALES THERMO-ATLANTIQUES A CHENE VERT.....	19
I-8 ARRIERE-DUNES BOISEES A CHENES PEDONCULES .....	21
I-9 BAS-MARAIS DUNAIRES.....	24
I-10 DUNES A VEGETATION SCLEROPHILE DU <i>CISTO – LAVANDULETALIA</i> .....	26
<b>II- LA FAUNE .....</b>	<b>28</b>
II-1 LE LUCANE CERF-VOLANT.....	29
II-2 LE GRAND CAPRICORNE .....	32
II-3 LE PETIT RHINOLOPHE .....	35
II-4 LE GRAND RHINOLOPHE.....	38
II-5 LE GRAND MURIN .....	41
II-6 LE VESPERTILION DE BECHSTEIN.....	44
II-7 LA BARBASTELLE .....	47
II-8 L'ALOUETTE LULU.....	50
II-9 LA FAUVETTE PITCHOU .....	54
II-10 LA HUPPE FASCIEE .....	57
II-11 LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR.....	60
II-12 LE PIPIT ROUSSELINE .....	63
II-13 LA TOURTERELLE DES BOIS.....	66

## I- Les habitats naturels

<b><u>Végétation annuelle des laisses de mer</u></b> <b>I-1 Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du nord</b>				
<b>Code Natura 2000</b>	1210-1			
<b>Prioritaire</b>	Oui		Non	<b>X</b>
<b>Code CORINE</b>	17.2			
<b>Numéro de fiche</b>	1			
<b>Illustration : F. Sin</b>				

<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	<p>Présentes sur la partie sommitale des estrans, elles constituent la limite supérieure de la plage (pente faible à nulle). Le substrat sableux à limono-vaseux est plus ou moins riche en débris coquilliers et bien drainé. Ces laisses sont constituées de débris animaux et végétaux (surtout d'algues et de bois flotté) en décomposition, riches en matières organiques azotées.</p> <p>Cet habitat est caractérisé par une végétation herbacée basse, à développement linéaire ou ponctuel. Très largement dominé par des espèces annuelles à bisannuelles (formant une seule strate et dont le recouvrement est généralement faible), cet habitat forme la première ceinture de végétation terrestre attenantes aux massifs dunaires. Il s'agit d'un habitat pionnier, à caractère temporaire, observable de la fin du printemps aux premières gelées automnales. En situation de stabilité du trait de côte et compte tenu du caractère instable du substrat (régulièrement inondé lors des marées hautes de vives eaux), cet habitat ne présente pas de dynamique de végétation particulière.</p>
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Roquette de mer (<i>Cakile maritima</i>), Arroche des sables (<i>Atriplex lacinata</i>), Arroche du littoral (<i>Atriplex littoralis</i>), Bette maritime (<i>Beta vulgaris, subsp. maritima</i>), Matricaire maritime (<i>Matricaria maritima</i>), Soude (<i>Salsola soda</i>), Arroche hastée (<i>Atriplex prostrata</i>).</li> </ul>
<b>Rang phytosociologique</b>	<p><b>Alliance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Atriplici laciniatae-salsolion kali</i></li> </ul> <p><b>Associations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae</i></li> <li>● <i>Caliketum maritimae</i></li> <li>● <i>Caliko maritimae-Corispermetum leptopteri</i></li> </ul>
<p><b>Espèces végétales patrimoniales :</b>                  protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	Euphorbe péplis ( <i>Euphorbia peplis</i> ), anciennement présente, à rechercher
<p><b>Espèces animales patrimoniales :</b>                  protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	Perce-oreille des rivages ( <i>Labidura riparia</i> ), en déclin De nombreux oiseaux limicoles migrateurs et hivernants se nourrissent d'invertébrés marins dans les laisses.
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Habitat présent de façon discontinue sur le site. La présence ou absence de cet habitat est liée à l'érosion marine.</li> </ul>

<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque il est bien développé, cet habitat contribue à l'équilibre dynamique des littoraux sédimentaires, notamment sur l'avant dune où il fixe une quantité non négligeable de sable au contact inférieur de la dune embryonnaire.</li> <li>• De nombreuses espèces de limicoles migrateurs et hivernants fréquentent les laisses de mer pour se nourrir d'invertébrés marins.</li> </ul>	
<b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Dynamique intrinsèque de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et régénération de l'habitat</li> <li>- Apport de sels nutritifs pour la flore</li> <li>- Installation d'une microfaune riche.</li> </ul>	
Tempêtes occasionnelles violentes	- Rajeunissement de l'habitat	- Destruction de l'habitat
Érosion marine		- Destruction de l'habitat
<b>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Nettoyage mécanique systématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement des macrodéchets d'origine anthropique (qui pour certains peuvent néanmoins servir d'abris pour la microfaune : le bois flotté n'est pas à considérer comme un véritable macrodéchet d'origine anthropique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement des débris naturels organiques, utiles à une flore et une faune spécialisées.</li> <li>• destruction des composantes de l'habitat (flore, faune).</li> <li>• Enlèvement de sable sur la plage accentuant le risque d'érosion marine.</li> </ul>
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction de la flore (piétinement)</li> <li>• Déangement de la faune et notamment l'avifaune</li> <li>• Déstabilisation de la dune embryonnaire</li> <li>• rend nécessaire un nettoyage systématique de l'habitat</li> </ul>
<b>Gestion actuelle</b>	<b>Actes pouvant favoriser l'habitat</b>	<b>Actes susceptibles de dégrader l'habitat</b>
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Pose de ganivelles en haut de plage favorise l'accumulation de sable et par la même son développement.</li> <li>+ nettoyage manuel sélectif.</li> <li>+ mise en œuvre d'une politique globale de protection.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• nettoyage mécanique systématique (enlèvement des déchets organiques)</li> <li>• Nettoyage mécanique intensif d'avant saison.</li> <li>• mise en œuvre de techniques lourdes pour la protection du littoral (enrochements, digues, épis...).</li> </ul>
<b>État de conservation de l'habitat</b> : Globalement en bon état.		
<b>Principaux acteurs de la gestion</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONF</li> <li>• Service Maritime de l'Équipement (gestionnaire du DPM riverain)</li> <li>• Collectivités (nettoyage des plages à hauteur des plages surveillées, participation aux actions de nettoyage manuel...)</li> <li>• Conseil Général (maître d'ouvrage de l'action de nettoyage permanent des plages)</li> </ul>		

<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>	
Pose de ganivelles, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Restauration de l'habitat</li> </ul>
Nettoyage de la plage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nécessité d'offrir au public un accueil de qualité.</li> </ul>
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces</li> <li>● Image en matière de politique de l'environnement</li> </ul>
<i>Logiques contradictoires</i>	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● le maintien de débris organiques naturels (dans le cas du nettoyage manuel sélectif), ce qui n'est pas encore admis par le public, habitué à une plage « propre ».</li> </ul> <p>Par ailleurs, il existe des financements départementaux pour le nettoyage manuel sélectif. Il serait nécessaire que l'ensemble des collectivités concernées sur le site adhèrent à la charte qualité du nettoyage des plages mise en œuvre par le Conseil Général de Gironde.</p>

<u>Dunes mobiles embryonnaires</u> <b>I-2 Dunes mobiles embryonnaires atlantiques</b>	
<b>Code Natura 2000</b>	2110-1
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Code CORINE</b>	16.211
<b>Numéro de fiche</b>	2
<b>Illustration : J. Favennec</b>	
	
<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet habitat, constitué d'un substrat sableux de granulométrie fine à grossière, correspond à la première unité de végétation organisée, susceptible de retenir le sable de façon active. Il est soumis à immersion temporaire, lors des plus forts coefficients de marées, ou des tempêtes. A un stade initial, il se présente sous forme de banquettes basses maintenues par une pelouse à Chiendent des sables (<i>Agropyrum junceiforme</i>). Progressivement, par captation du sable éolien, l'ensemble de la banquette va subir un engraissement jusqu'à se réajuster à la partie occidentale du glacis dunaire. Les dunes embryonnaires sont la plupart du temps des habitats fugaces, soumis à destruction (érosion marine) puis à reconstitution (accrétion).</li> </ul>
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les végétaux halo-subnitrophiles colonisent rapidement cette formation : le Liseron des sables (<i>Calystegia soldallena</i>), l'Euphorbe maritime (<i>Euphorbia paralias</i>), le Panicaut de mer (<i>Eryngium maritimum</i>) et le Cakilier maritime (<i>Cakile maritima</i>).</li> </ul>
<b>Rang phytosociologique</b>	<b>Classe :</b> <i>Euphorbio paraliae – Ammophiletea australis</i> « Végétation des avant-dunes et dunes meubles semi-fixées » <b>Alliance :</b> <i>Ammophilion arenariae</i> <b>Association :</b> <i>Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei</i>
<b>Espèces végétales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Criste marine (<i>Crithmum maritimum</i>) *</li> <li>Diotis maritime (<i>Otanthus maritimus</i>) *</li> <li>Épervière laineuse (<i>Hieracium eriophorum</i>) * ☒ 📖</li> <li>Linaires à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖</li> <li>Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>) * ☒</li> </ul>
<b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Citons deux espèces d'insectes considérées comme étant en régression : <ul style="list-style-type: none"> <li>Perce oreille des rivages (<i>Labidura riparia</i>)</li> <li><i>Phaleria cadaverina</i></li> </ul> Mais aussi d'autres insectes d'intérêt comme <i>Phytosus spinifer</i> Le Gravelot à collier interrompu ( <i>Charadrius alexandrinus</i> ) niche dans les dunes embryonnaires * 🦅
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitat présent dans les zones ayant un bilan sédimentaire équilibré voire positif. Selon les relevés « front de dune » réalisé par l'Observatoire de la Côte Aquitaine en 2006, il est très peu présent sur le site de la « Forêt de la Pointe de Grave ».</li> </ul>
<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet habitat se développant immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer avec une pente faible à nulle, il est souvent mêlé de laisses organiques (bois échoués, organismes marins...) et de débris coquilliers qui attirent de nombreux arthropodes souvent peu communs. A noter que ces débris organiques, décomposés sur place en sels nutritifs, soit par des bactéries soit par de petits animaux, iront alimenter la flore dunaire.</li> <li>La dune embryonnaire doit faire face à des conditions du milieu très difficiles. Elle est en effet occasionnellement baignée par les vagues, subit un saupoudrage régulier de sable à partir de la plage et peut même être complètement détruite lors des tempêtes. Ces conditions de vie très particulières entraînent l'installation d'une</li> </ul>

	faune et d'une flore adaptées, localisées et donc rares. <ul style="list-style-type: none"> <li>● Cet habitat est localisé uniquement sur une bande plus ou moins continue et étroite, le long des côtes sableuses atlantique.</li> <li>● l'habitat présente un caractère indicateur, découlant des échanges sédimentaires existants : présence = accrétion ou répit d'érosion, absence = érosion marine.</li> </ul>	
<b><i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i></b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Dynamique intrinsèque de l'habitat	+ Reconstitution rapide en phase de répit d'érosion marine.	
Érosion marine		● Disparition temporaire
Présence de laisses de mer d'origine organique	+ apports de matières azotées et nutritives, installation d'une flore et d'une microfaune variée.	
<b><i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i></b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Nettoyage mécanique systématique	+ Enlèvement des macro déchets d'origine anthropique (bidons métalliques, sacs plastiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enlèvement des débris naturels organiques, utiles à une flore et une faune spécialisées.</li> <li>● Destruction des composantes de l'habitat (flore, faune). Ex : régression de <i>Talitrus saltator</i></li> </ul>
Dépôts de déchets		<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'apport conséquent des déchets lors des marée de vives eaux et des tempêtes hivernales pollues l'habitat et favorise des actions de nettoyage intensives et non encadrés, très perturbatrice pour la flore et la faune.</li> </ul>
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Destruction de la flore essentiellement (piétinement)</li> <li>● Dérangement de la faune et notamment l'avifaune</li> <li>● Déstabilisation</li> <li>● rend nécessaire un nettoyage systématique de l'habitat</li> </ul>
<b><i>Gestion actuelle</i></b>	<b>Actes pouvant favoriser l'habitat</b>	<b>Actes susceptibles de dégrader l'habitat</b>
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Présence de clôtures posées localement, pour limiter la pénétration.</li> <li>+ nettoyage manuel sélectif de la dune d'avant saison.</li> <li>+ mise en œuvre d'une politique globale de protection.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● nettoyage mécanique systématique (enlèvement des déchets organiques)</li> <li>● Nettoyage mécanique intensif d'avant saison.</li> <li>● mise en œuvre de techniques lourdes pour la protection du littoral (enrochements, digues, épis...).</li> </ul>
<b><i>État de conservation de l'habitat</i></b>	Est globalement en bon état mais en régression du fait de l'augmentation des zones ayant un bilan sédimentaire négatif.	
<b><i>Principaux acteurs de la gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Service Maritime de l'Équipement (gestionnaire du DPM riverain)</li> <li>● Collectivités (nettoyage des plages à hauteur des plages surveillées, participation aux actions de nettoyage manuel...)</li> <li>● Conseil Général (maître d'ouvrage de l'action de nettoyage permanent des plages)</li> <li>● Conservatoire du Littoral</li> </ul>		

<b><i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i></b>	
Pose de clôtures, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préservation de l'habitat</li> </ul>
Nettoyage de la plage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nécessité d'offrir au public un accueil de qualité.</li> </ul>
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces</li> <li>● Image en matière de politique de l'environnement</li> </ul>
<b><i>Logiques contradictoires</i></b>	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'implantation de clôtures, qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler,</li> <li>● le maintien de débris organiques naturels (dans le cas du nettoyage manuel sélectif), ce qui n'est pas encore admis par le public, habitué à une plage « propre ».</li> </ul> <p>Par ailleurs, il existe des financements départementaux pour le nettoyage manuel sélectif. Il serait nécessaire que l'ensemble des collectivités concernées sur le site adhèrent à la charte qualité du nettoyage des plages mise en œuvre par le Conseil Général de Gironde.</p>

<b><u>Dunes mobiles du cordon littoral (dunes blanches)</u></b>	
<b>I-3 Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> des côtes atlantiques</b>	
<b>Code Natura 2000</b>	2120-1
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Code CORINE</b>	16.2121
<b>Numéro de fiche</b>	3
<b>Illustration : J Hirigoyen</b>	



<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	<p>C'est la zone de forte accumulation sableuse qui permet l'élévation de la dune sous l'action combinée du vent et des touffes de Gourbet (ou Oyat : <i>Ammophila arenaria</i>) fixatrices de sable. Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune embryonnaire ou des laisses de haute mer dans les secteurs à forte érosion marine (cf. photo). Il constitue un obstacle net entre la plage et l'arrière dune. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie faible à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers, exceptionnellement atteint par les vagues.</p> <p>La végétation psammo-halophile est adaptée et favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée graminéenne moyenne est ouverte, dominée par les espèces vivaces et présente une seule strate (recouvrement de la végétation faible) dominée floristiquement et physionomiquement par l'Oyat.</p>
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Côté ouest (en général) les mouvements de sable sont les plus intenses, et l'habitat est caractérisé par l'association du <i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i> composée de Gourbet (<i>Ammophila arenaria</i>), de Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>), de Panicaut de mer (<i>Eryngium maritimum</i>), d'Euphorbe maritime (<i>Euphorbia paralias</i>).... Derrière cette zone (plus à l'est), le ralentissement du saupoudrage de sable peut favoriser la venue de l'association du <i>Galio arenarii</i> – <i>Hieracietum eriophori</i>, avec le Gaillet des sables (<i>Galium arenarium</i>), la Fétuque à feuilles de jonc (<i>Festuca junceifolia</i>). Cette dernière joue un rôle essentiel dans la fixation des sables par les peuplements végétaux, mais existe peu en Gironde au nord du bassin d'Arcachon.</li> </ul>
<b>Rang phytosociologique</b>	<p><b>Classe :</b> <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Ammophiletea australis</i> « végétation vivace des dunes meubles à semi fixées atlantiques »</p> <p><b>Alliance :</b> <i>Ammophilion arenariae</i></p> <p><b>Association :</b> <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>  <i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>  <i>Euphorbio paraliae</i> – <i>Festucetum arenariae</i>  <i>Galio maritimi</i> – <i>Festucetum junceifoliae</i>  <i>Festuco dumetorum</i> – <i>Galietum arenarii</i>  <i>Galio arenarii</i> – <i>Hieracietum eriophori</i></p> <p>Les différentes associations peuvent être présentes selon les dynamiques locales, et forment souvent des mosaïques.</p>
<b>Espèces végétales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Armoise de Lloyd (<i>Artemisia campestris ssp maritima</i>) ☒</li> <li>● Diotis maritime (<i>Otanthus maritimus</i>) *</li> <li>● Astragale de Bayonne (<i>Astragalus baïonensis</i>) * ☒ 📖</li> <li>● Épervière laineuse (<i>Hieracium eriophorum</i>) * ☒ 📖</li> <li>● Gaillet des sables (<i>Galium arenarium</i>) ☒</li> <li>● Linaire à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖</li> <li>● Silène de Thore (<i>Silene thorei</i>) ☒</li> <li>● Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>) *</li> <li>● Verge d'or à grosses racines (<i>Solidago macrorrhiza</i>) ☒ 📖</li> </ul>

<p><b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (☒), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	<p><b>Oiseaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Alouette lulu (<i>Alauda arvensis</i>) 🦅 * ☒</li> <li>● Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>) 🦅 * ☒</li> <li>● Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>) 🦅 * ☒</li> </ul> <p><b>Insectes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Chrysolina kuesteri temperei</i> (associé à la linaira à feuilles de thym)</li> </ul>	
<p><b>Répartition</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sur l'ensemble de site</li> </ul>	
<p><b>Valeur patrimoniale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les conditions de vie sont particulièrement difficiles (embruns, vent violent), entraînant l'installation d'une faune et d'une flore adaptées, localisées et donc rares.</li> <li>● Cet habitat ne constitue qu'une mince bande le long du littoral de la façade atlantique et les associations le caractérisant sur le site, endémiques, ne sont présentes que des Charentes à l'Adour (L'association du <i>Sileno thorei-Ammophiletum arenariae</i> se rencontre uniquement en France des Charentes à l'Adour).</li> </ul>	
<p><b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b></p>	<p><b>Facteurs favorisants</b></p>	<p><b>Menaces</b></p>
<p>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...)</p>	<p>En phase de répit d'érosion, la dynamique végétale tend à la diversification, voire à atteindre le stade d'habitat de « dune semi-fixée ». L'existence des habitats de laisses de haute mer et de dune embryonnaire favorise l'alimentation en sable de la dune blanche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● en cas d'érosion marine, évolution de la végétation vers les colonisatrices halo-psammophiles.</li> </ul>
<p>Érosion éolienne</p>	<p>Certains végétaux nécessitent des apports de sable pour se développer Les tempêtes occasionnelles rajeunissent l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Si la végétation est fragilisée, il y a accentuation du déplacement de la dune et déstabilisation du complexe dunaire.</li> </ul>
<p>Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Régression de la diversité spécifique (flore endémique) et fonctionnelle.</li> </ul>
<p>Dynamique végétale intrinsèque</p>	<p>Favorise l'obtention de communautés diversifiées très « résistantes » et surtout « résilientes » face à la dynamique éolienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Action pouvant être contrariée par la place donnée au Gourbet, lorsqu'il est trop favorisé par l'homme.</li> </ul>
<p><b>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</b></p>	<p><b>Facteurs favorisants</b></p>	<p><b>Menaces</b></p>
<p>Travaux de fixation</p>	<p>Maintien de l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● difficulté à « synchroniser » les vitesses de déplacement du trait de côte et de la dune (= ce sont les plages qui « encaissent » la différence)</li> <li>● la systématisation du Gourbet engendre une réduction de la diversité, voire des déséquilibres dynamiques.</li> <li>● risque d'introduction d'espèces exogènes, graminées ou non.</li> <li>● possible acidification des sables avec les branchages de pins.</li> </ul>
<p>Fréquentation humaine</p>	<p>Si la fréquentation est faible, la perturbation induite par celle-ci peu favoriser les stades pionniers et la régénération de l'habitat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Piétinement important de la faune et de la flore et déstabilisation de la dune (création de siffle-vents trop important).</li> <li>● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, essentiellement par des chiens non tenus en laisse.</li> </ul>

<i>Gestion actuelle</i>	<i>Actes pouvant favoriser l'habitat</i>	<i>Actes susceptibles de dégrader l'habitat</i>
<b><i>Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu</i></b>	<p>Mise en place de clôtures et de cheminements (caillebotis) destinés à limiter l'impact du public sur l'habitat.</p> <p>Mise en œuvre d'une politique globale de protection, approuvée par la collectivité.</p> <p>Couvertures de branchages raisonnées et/ou utilisation de filets en matériaux naturels de type coco.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Artificialisation du milieu (apport d'espèces exotiques...)</li> <li>● Absence de concession, ou absence de contrôle pour l'application des cahiers des charges établis au profit de certains usagers.</li> <li>● Plantations systématiques, filets brise-vent, travaux mécaniques lourds...</li> <li>● Traversé sauvage du milieu par les usagers et des engins mécaniques de type quads et 4x4.</li> </ul>
<b><i>État de conservation de l'habitat</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'Habitat est globalement en bon état sur l'ensemble du site.</li> </ul>	
<b><i>Principaux acteurs de la gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Commune</li> <li>● Conseil Général</li> <li>● Conservatoire du Littoral</li> </ul>		
<b><i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i></b>		
Pose de clôtures, politique globale de gestion, travaux de fixation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préservation de l'habitat, accueil du public, contrôle raisonné du déplacement de la dune.</li> </ul>	
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contribution à la protection d'habitats et d'espèces</li> <li>● Image en matière de politique de l'environnement</li> </ul>	
<b><i>Logiques contradictoires</i></b>	<p>La préservation de l'habitat passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'implantation de clôtures qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler,</li> <li>● la mise en place de « passages d'accès à l'océan » tolérés, pour éviter la fréquentation diffuse sur l'ensemble des dunes.</li> <li>● La conservation de la dune grise nécessite un maintien souple et dynamique de la dune blanche par dosage du saupoudrage éolien.</li> </ul>	

<p><b><u>Dunes côtières fixées à végétation herbacée</u></b>  <b><u>(dunes grises)</u></b>  <b>I-4 Dunes grises des côtes atlantiques</b>  <b>I-5 Pelouses rases annuelles arrière dunaires</b></p>		
Code Natura 2000	2130-2 2130-5	
Prioritaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Code CORINE	16.222 16.227	
Numéro de fiche	4	
Illustration : J. Favennec		

<p><b>Caractéristiques et physionomie du type</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● C'est la zone où les apports de sable sont absents ou très faibles. Cet habitat se développe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, de granulométrie assez fine ou plus grossière, plus ou moins enrichi en débris coquilliers.</li> <li>● Deux faciès ont été distingués, la dune grise <i>sensu stricto</i>, qui correspond au revers interne et parfois même au plateau et présentant une végétation de sable stabilisé telle que décrite ci-après et la lette grise, dépression arrière-dunaire subhorizontale, généralement plus riche en mousses et lichens qui forment parfois un tapis dense.</li> <li>● Les deux habitats décrits ne diffèrent que par leur composition floristique (Immortelle dans un cas, Hélianthème dans l'autre); toutefois, l'habitat à Hélianthème est plus fréquent près de la frange forestière.</li> </ul>
<p><b>Composition floristique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La végétation est plus diversifiée que celle de la dune blanche, elle est composée de plantes vivaces et annuelles. En dune grise, la végétation est le plus souvent fermée à semi-fermée, présentant une seule strate et dominée par des Chamaephytes associés à diverses herbacées. Les pelouse arrière dunaires sont composées de groupements annuels très ras et parfois écorchées, marqués par la floraison vernale de l'Hélianthème à goutte et présentant une flore bryo-lichénique importante.</li> </ul>
<p><b>Rang phytosociologique</b></p>	<p><b>Classe</b> : Loelerio glaucae – Corynephoretea canescens                  « communautés cantabro-atlantiques à méso méditerranéennes occidentales, parsemées de chaméphytes et souvent riches en bryophytes»</p> <p><b>Alliance</b> : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichryson staechadis</i>  <i>Thero-airon (pelouses rases arrière dunaires)</i></p> <p><b>Association</b> : <i>Sileno portensis</i> – <i>Helichrysetum staechadis</i>  <i>Alyso loiseleuri</i> – <i>Helichrysetum staechadis</i>  <i>Artemisio lloydii</i> – <i>Ephedretum distachyae</i></p>
<p><b>Espèces végétales patrimoniales</b> : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🐦), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (👤)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Armoise de Lloyd (<i>Artemisia campestris ssp maritima</i>) ☒</li> <li>● Linaria à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>) * ☒ 📖</li> <li>● Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>) *</li> <li>● Solidage à grosses racines (<i>Solidago macrorhiza</i>) ☒ 📖</li> </ul>

<p><b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)</p>	<p><b><u>Oiseaux :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>) 🦅 * 📖</li> <li>● Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) 🦅 * 📖</li> <li>● Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) 🦅 * 📖</li> </ul> <p><b><u>Reptiles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coronelle girondine (<i>Coronella girondica</i>) * 📖</li> <li>● Lézard ocellé (<i>Lacerta lepida</i>) * 📖</li> <li>● Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i>) *</li> </ul> <p><b><u>Amphibiens :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) * 📖 🏠</li> </ul>	
<p><b>Répartition</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'habitat est présent sur l'ensemble du littoral girondin.</li> </ul>	
<p><b>Valeur patrimoniale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Habitat prioritaire au sens de la Directive</li> <li>● Présence d'espèces végétales patrimoniales à répartition souvent localisées, dont certaines sont protégées.</li> <li>● Habitat caractérisé par une association à répartition géographique limitée (le <i>Alyssa loiseleuri</i> – <i>Helichrysetum staechadis</i>), endémique du littoral atlantique français.</li> <li>● Habitat présent sur une mince bande le long du littoral atlantique.</li> <li>● Sa présence est un indicateur fiable du degré d'équilibre de la dune.</li> </ul>	
<p><b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b></p>	<p><b>Facteurs favorisants</b></p>	<p><b>Menaces</b></p>
<p>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan</p>	<p>Comme tout milieu dunaire, c'est le jeu des phases d'érosion et de stabilisation qui conditionne le développement de l'habitat. La présence d'une dune mobile équilibrée protégeant la zone de l'invasion du sable et permettant le développement et la fixation de la pelouse est très favorable pour l'habitat.</p> <p>La présence de l'océan (embruns, apports de sel) tend à limiter l'extension de la pinède vers l'ouest, et donc à favoriser le stade « pelouse rase ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables. D'une façon générale, le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettres (et donc les communautés de dunes grises) diminuent en surface.</li> </ul>
<p>Présence de lapins</p>	<p>Les lapins contribuent au maintien des formations ouvertes, et à la régénération de certaines espèces (Alysson, Œillet...) par les graminées, propices à la dynamique de la banque de semences.</p> <p>Ils favorisent aussi indirectement le Lézard ocellé, avec qui ils cohabitent dans les terriers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La myxomatose, et le virus VHD entraînent une instabilité des populations, ce qui limite son effet positif sur les communautés de dunes grises.</li> </ul>
<p>Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc....)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● régression de la diversité spécifique (flore endémique) et fonctionnelle.</li> </ul>

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Reboisements de lettes		<ul style="list-style-type: none"> <li>● disparition (a priori temporaire) de l'habitat</li> </ul>
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Piétinement de la faune et de la flore.</li> <li>● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, mais aussi du Lézard ocellé par les chiens non tenus en laisse.</li> <li>● Déstabilisation de la dune (éolisation, plaques de déflation...) et donc destruction de la couverture végétale.</li> </ul>
Chasse	Si bien gérée, la chasse peut favoriser le maintien des populations de lapins (en évitant les surpopulations temporaires qui sont ensuite décimées par la myxomatose)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pression de chasse non appropriée.</li> </ul>
<i>Gestion actuelle</i>	<b>Actes pouvant favoriser l'habitat</b>	<b>Actes susceptibles de dégrader l'habitat</b>
Principaux actes de gestion constatés, pouvant influencer sur le milieu	Présence de clôtures posées localement, pour limiter la dispersion du public.  Réflexions à venir portant sur le recul de la zone forestière et l'enlèvement de peuplements arbustifs ou arborés en vue de favoriser le stade herbacé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Artificialisation du milieu : apport d'espèces exotiques, aménagements touristiques et urbains.</li> <li>● Absence de concessions, ou absence de contrôle pour l'application des cahiers des charges établis au profit de certains usagers ; fréquentation intensive.</li> <li>● Reboisements de lettes (pratique toutefois devenue exceptionnelle)</li> </ul>
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Il serait souhaitable de limiter la colonisation du Pin maritime sur le banc Saint Nicolas.	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Commune</li> <li>● Conseil Général</li> <li>● Conservatoire du Littoral</li> </ul>		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
Pose de clôtures, politique globale de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préservation de l'habitat, accueil du public</li> </ul>	
Création d'exclos	<ul style="list-style-type: none"> <li>● protéger physiquement certains secteurs, mais aussi évaluer l'impact de la fréquentation de façon objective. Établir un point de référence de l'habitat.</li> </ul>	
Nettoyage manuel sélectif de la dune	<ul style="list-style-type: none"> <li>● contribution à la protection d'habitats et d'espèces</li> <li>● image en matière de politique de l'environnement</li> </ul>	
<b>Logiques contradictoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La préservation de l'habitat passe par l'implantation de clôtures (accès, exclos), qui sont parfois considérées par le public comme contraires à leur liberté de circuler,</li> <li>● Dans le cas de reboisements de lettes (heureusement plus pratiqués) la logique de « fixation à tout prix » s'opposait à la logique écologique. Aujourd'hui, se pose le dilemme de l'enlèvement des pins jadis implantés sur l'habitat, voire même celui de la coupe de parties de la forêt de protection.</li> <li>● Le saupoudrage éolien et l'herbivorie des lapins contribue au maintien des pelouses rases</li> </ul>	

<b><i>Dunes à Salix repens ssp. Argentea</i></b> <b>I-6 Dunes à Saule des dunes</b>					
<b>Code Natura 2000</b>	2170-1				
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Code CORINE</b>	16.26				
<b>Numéro de fiche</b>	5				
<b>Illustration : F. SIN</b>					
					
<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	<p>Cet habitat se développe au niveau des dépressions humides (sur le banc Saint Nicolas et en forêt domaniale), sur un substrat oligotrophe, de nature sablo-humifère. Ces dépressions sont inondées plus ou moins longuement pendant l'hiver et une partie du printemps.</p> <p>L'habitat est composé d'une végétation arbustive basse n'excédant pas un mètre, formant un manteau bas et dominée par le saule des dunes. Le recouvrement est généralement maximal et la strate inférieure, plus ou moins développée, est dominée par des bryophytes.</p>				
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'habitat est caractérisé par la présence du Saule des dunes (<i>Salix arenaria</i>) ; on peut y trouver la Garance voyageuse (<i>Rubia peregrina</i>), le Chèvrefeuille (<i>Lonicera periclymenum</i>), la Ronce à feuille d'orme (<i>Rubus ulmifolius</i>).</li> <li>● Le Baccharis (<i>Baccharis halimifolia</i>) peut s'y développer, jusqu'à supplanter les Saules.</li> </ul>				
<b>Rang phytosociologique</b>	<p><b>Classe</b> : <i>Crataego monogynae – Prunetea spinosae</i> « Communautés basses»</p> <p><b>Alliance</b> : <i>Salicion arenariae</i></p> <p><b>Association</b> : <i>Rubio peregrinae – Salicetum arenariae</i></p>				
<b>Espèces végétales patrimoniales</b> : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Le Saule des dunes ( <i>Salix arenaria</i> ) est considéré comme rare sur littoral. Selon le catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Gironde, moins d'une dizaine de localisation de Saule des dunes sont répertoriés sur le littoral girondin.				
<b>Espèces animales patrimoniales</b> : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	Compte tenu de la faible représentativité de l'habitat sur le site, aucune espèce n'y a été contactée.				
<b>Répartition</b>	● Présence ponctuelle, sur de faibles surfaces (principalement sur le Banc Saint Nicolas).				
<b>Valeur patrimoniale</b>	● La valeur patrimoniale de cet habitat est liée à sa faible répartition sur le littoral et à la relative rareté des associations végétales qui le caractérisent.				
<b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Facteurs favorisants</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Menaces</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables.</li> <li>● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	Facteurs favorisants	Menaces	Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables.</li> <li>● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface.</li> </ul>
Facteurs favorisants	Menaces				
Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sables.</li> <li>● le déplacement de la dune étant plus rapide que la régression de la forêt, les lettes (et donc les habitats à saules qui y sont généralement implantés) diminuent en surface.</li> </ul>				

Développement d'espèces exogènes (Séneçon du Cap, Baccharis, « Herbes de la Pampa », etc....)		<ul style="list-style-type: none"> <li>● régression de la diversité et de la flore endémique.</li> <li>● Assèchement du milieu par abaissement du niveau de la nappe.</li> </ul>
<b><i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i></b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Reboisements de lettes	Actions – <i>a priori</i> – abandonnées actuellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Disparition (a priori temporaire) de l'habitat</li> </ul>
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Piétinement de la faune et de la flore.</li> <li>● Dérangement de la faune.</li> <li>● Décharges, aménagements touristiques.</li> </ul>
<b><i>Gestion actuelle</i></b>	Pas de gestion spécifique, compte tenu de la faible surface de l'habitat	
<b><i>État de conservation de l'habitat</i></b>	L'état de conservation de cet habitat dépend principalement de l'évolution du niveau de la nappe phréatique des sables dunaires (précipitations). Cet habitat est de plus en plus menacé par l'abaissement généralisé du niveau de la nappe des sables dunaires. Sur le site, l'habitat a quasiment disparu.	
<b><i>Principaux acteurs de la gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Conservatoire du littoral</li> <li>● Commune</li> </ul>		
<b><i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proscrire l'assèchement et le drainage en arrière de l'habitat.</li> <li>● Eviter l'enrésinement de l'habitat.</li> </ul>		
<b><i>Logiques contradictoires</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● sans objet</li> </ul>	

<u><i>Dunes boisées des régions atlantiques, continentale et boréale</i></u> <b>I-7 Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert</b>	
<b>Code Natura 2000</b>	2180-2
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Code CORINE</b>	16.29
<b>Numéro de fiche</b>	6
<b>Illustration :</b> <i>J. Favennec</i>	
	
<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La physionomie est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime avec parfois du Chêne vert. En contact avec la dune non boisée, on se trouve en présence d'un aspect buissonnant interrompu ; les arbres sont nanifiés et ont un port très tortueux souvent en forme de drapeau sous les effets des embruns ; on parle alors de bouclier protecteur. Plus on va vers l'est plus l'aspect évolue vers un paysage classique de forêt de Pin maritime à sous étage de Chêne vert. Sur le site, on retrouve suite à la tempête des peuplements purs de chêne.</li> </ul>
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On trouve à proximité, et souvent au sein de l'habitat des espèces de la végétation de dune grise.</li> <li>Outre les espèces arborées (Pin maritime et Chêne vert), on trouve surtout des espèces de lande comme le genêt à balai (<i>Cytisus scoparius ssp scoparius</i>), le ciste à feuille de sauge (<i>Cistus salviifolius</i>), la Bruyère à balai (<i>Erica scoparia</i>) et des bryophytes (<i>Dicranum scoparium</i>, <i>Hypnum ericetorum</i>, <i>Hypnum cupressiforme</i>, <i>Scleropodium purum</i>...).</li> </ul>
<b>Rang phytosociologique</b>	<b>Alliance :</b> <i>Quercion ilicis</i> <b>Sous-alliance :</b> <i>Quercu ilicis-Pinenion maritimi</i> <b>Association :</b> <i>Pino pinastri- Quercetum ilicis</i>
<b>Espèces végétales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (☞), dans la directive « Oiseaux » (🌿), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	En l'état actuel aucune espèce végétale patrimoniale n'a été vu en forêt
<b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (☞), dans la directive « Oiseaux » (🌿), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	Rhinolophe ( <i>Rhinolophus sp</i> ) 🏠 Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ) 🏠 Vespertilion de Bechstein ( <i>Myotis bechsteini</i> ) 🏠 Barbastelle ( <i>Barbastella barbastrelus</i> ) 🏠 Alouette lulu ( <i>Lulula arborea</i> ) * 🌿 Engoulenvent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> ) * 🌿 Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> ) * 🌿 Tourterelle des Bois ( <i>Streptopelia turtur</i> ) * 🌿 Lézard ocellé ( <i>Lacerta lepida</i> ) * ☞
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur tout le littoral</li> </ul>
<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette forêt dunaire crée un écran pour protéger les peuplements en arrière</li> <li>La frange forestière apporte un effet lisière très profitable à de nombreuses espèces.</li> </ul>

<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Dynamique sédimentaire (érosion, accrétion...) et présence de l'océan	La présence de l'océan (embruns, apports de sel) commande l'avancée ou le recul de cet habitat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'érosion marine, dégradation de l'habitat, par apports de sable.</li> </ul>
Insectes ravageurs et maladies diverses		<ul style="list-style-type: none"> <li>● remise en cause de la pérennité du peuplement en cas d'attaques durables</li> </ul>
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de conservation de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Sylviculture	Maintien et régénération des peuplements	<ul style="list-style-type: none"> <li>● artificialisation par introduction d'espèces arborées</li> </ul>
Fréquentation humaine		<ul style="list-style-type: none"> <li>● décharges sauvage,</li> <li>● aménagements touristiques</li> <li>● urbanisation</li> <li>● incendies</li> <li>● Dérangement de la faune, notamment des oiseaux, mais aussi du Lézard ocellé par les chiens non tenus en laisse.</li> </ul>
<b>Gestion actuelle</b>	Peu d'interventions humaines ; l'objectif principal est feuillus tout en optimisant l'accueil du public	
<b>État de conservation de l'habitat</b>	Est globalement bon état.	
<b>Principaux acteurs de la gestion</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Commune</li> <li>● Conservatoire du Littoral</li> </ul>		
<b>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Futaie régulière de Pins maritimes à sous étage de chêne vert. Dans certaine zone, suite à la tempête, on favorise des peuplements purs de Chêne.</li> </ul>		
<b>Logiques contradictoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La conservation de l'habitat passe par une sylviculture d'accompagnement favorisant les feuillus au détriment du Pin.</li> </ul>	

<u>Dunes boisées des régions atlantiques, continentale et boréale</u>					
<b>I-8 Arrière-Dunes boisées à Chênes Pédonculés</b>					
<b>Code Natura 2000</b>	2180-4				
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Code CORINE</b>	16.29 x 41.55				
<b>Numéro de fiche</b>	7				
<b>Illustration</b>	F SIN 				
<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	Cet habitat se développe sur les dunes anciennes (d'origine parabolique) ainsi qu'en pied de dunes modernes, sur un substrat mésophile de nature sablo-organique acide. On distingue deux variantes écologiques au sein de l'alliance du <i>Quercion robori-pyrenaicae</i> , caractérisées par la composition floristique du sous-bois. Sur substrat acidiphile, le sous-bois est composé de Genêt à balai ( <i>Cytisus scoparius</i> ), de Bruyère à balai ( <i>Erica scoparia</i> ), de Houx ( <i>Ilex aquifolium</i> ) et de Fragon ( <i>Ruscus aculeatus</i> ). La présence de Molinie bleue ( <i>Molinia caerulea</i> ) caractérise les faciès plus hydromorphes. De manière générale sur le site, la strate arborescente est dominée par le Chêne pédonculé ( <i>Quercus robur</i> ) avec quelques Pins maritimes et la strate arbustive est généralement structurée par le Genêt à balai, le Houx et le Fragon.				
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>), Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), Fragon (<i>Ruscus aculeatus</i>), Houx (<i>Ilex aquifolium</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), Poirier à feuilles en cœur (<i>Pyrus cordata</i>), Rosier des champs (<i>Rosa canina</i>), Sceau de Salomon (<i>Polygonatum odoratum</i>), Laïche à pilules (<i>Carex pilulifera</i>)</li> </ul>				
<b>Rang phytosociologique</b>	<b>Classe</b> : Alliance = <i>Quercion robori-pyrenaicae</i> (GEHU, 1969)				
<b>Espèces végétales patrimoniales</b> : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (👤)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune espèce végétale remarquable n'a été identifiée au sein de cet habitat.</li> </ul>				
<b>Espèces animales patrimoniales</b> : protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (👤)	Grand capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> ) (👤) Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> ) (👤) Rhinolophe ( <i>Rhinolophus sp.</i> ) (👤) Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ) (👤) Vespertilion de Bechstein ( <i>Myotis bechsteini</i> ) (👤) Barbastelle ( <i>Barbastella barbastellus</i> ) (👤)				
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reste des anciennes forêts littorales mélangées (Chêne pédonculé, Chêne vert ou liège, Pin maritime) que l'on retrouve sur les dunes très anciennes et qui couvre des taches plus ou moins grandes (la plus vaste concerne la forêt usagère de La Teste). L'habitat est aussi présent sur les pentes est des dunes barkhanoïdes du littoral girondin.</li> </ul>				
<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce milieu est intéressant car il caractérise un sol un peu plus évolué qui tend à se rapprocher du milieu caractéristique des dunes dites anciennes et donc de la forêt « naturelle » de cette zone littorale.</li> <li>Surface couverte peu importante</li> </ul>				
<b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Facteurs favorisants</th> <th style="width: 50%;">Menaces</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ développement du sanglier (celui-ci participe à l'enfouissement des glands)</li> </ul> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence naturelle par le chêne vert, essence d'ombre dynamique</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	Facteurs favorisants	Menaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ développement du sanglier (celui-ci participe à l'enfouissement des glands)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence naturelle par le chêne vert, essence d'ombre dynamique</li> </ul>
Facteurs favorisants	Menaces				
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ développement du sanglier (celui-ci participe à l'enfouissement des glands)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence naturelle par le chêne vert, essence d'ombre dynamique</li> </ul>				

		● Incendie
--	--	------------

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
	+ sylviculture à son profit (favoriser le Chêne pédonculé dans les dépressages et les éclaircies)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Décharges sauvages</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Urbanisation</li> <li>● Aménagements touristiques</li> </ul>
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat en bon état sur le site.	
<b><i>Principaux acteurs de la gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Commune</li> </ul>		
<b><i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cet habitat est accompagné d'un cortège floristique et faunistique riche et varié, extrêmement intéressant pour le milieu dunaire.</li> <li>● La forêt de chêne pédonculé apporte un paysage surprenant en dune qui peut être valorisé au plan de l'accueil du public.</li> <li>● Pour maintenir cet habitat dans un état de conservation optimal, il faut créer des îlots de sénescence interconnectés tout le long du massif</li> </ul>		
<b><i>Logiques contradictoires</i></b>	La valorisation économique du Chêne pédonculé n'est actuellement pas évidente (ce qui incite l'exploitant à le remplacer par le Pin maritime).	

<b>I-9 Bas-marais dunaires</b>			
<b>Code Natura 2000</b>	2190-3		
<b>Prioritaire</b>	Oui	Non	<b>X</b>
<b>Code CORINE</b>	16.33		
<b>Numéro de fiche</b>	8		
<b>Illustration :</b>			
.			
<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	Cet habitat humide se développe au niveau des dépressions, sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère et acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver et subissent des variations importantes du niveau des eaux. Ce milieu est principalement structuré par des formations végétales de type prairie, jonçaie ou jonçaie-cariçaie plus ou moins hautes et ouvertes, le plus souvent dominées physionomiquement par les monocotylédones (Graminées, Joncacées et Cypéracées). Les zones les plus ouvertes sont parfois occupées par de l'eau libre, mais les nappes sont rapidement colonisées par des herbiers à Potamots flottants. On peut inclure les quelques mares forestières artificielles présentes sur le site.		
<b>Composition floristique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laïche à trois nervures (<i>Carex trinervis</i>) et Scirpe jonc (<i>Holoschoenus vulgaris</i>).</li> </ul>		
<b>Rang phytosociologique</b>	Alliance = <i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricans</i> ; = <i>Hydrocotylo vulgaris-Baldelion ranunculoides</i>  Association = <i>Holoscheno- Schoenetum nigricantis</i>		
<b>Espèces végétales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	Compte tenu de la faible représentativité de l'habitat sur le site, aucune espèce n'y a été contactée.		
<b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🦅), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripedes</i>) * 🏠 📖</li> </ul>		
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petites taches ponctuelles sur le Banc Saint Nicolas.</li> </ul>		
<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat à forte valeur patrimoniale, qui occupe de faibles superficies et menacé de disparition (baisse de la nappe).</li> <li>• Présence anciennement signalée d'espèces rares et menacées, possédant une très faible aire de répartition sur le littoral girondin.</li> </ul>		
<b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>	
Colonisation par les ligneux		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des habitats naturels d'intérêt communautaires et des habitats d'espèces.</li> <li>• atterrissement</li> <li>• baisse de la nappe (sécheresse)</li> </ul>	
Point d'eau pour le gibier		<ul style="list-style-type: none"> <li>• piétinement excessif (faune sauvage ou bétail)</li> <li>• Eutrophisation</li> </ul>	

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
Exploitation forestière et activités cynégétiques	Ouverture du milieu par exploitation des arbres gênants. Création de mares artificielles à but cynégétique avec des berges douces Nettoyage manuel de ces mares	<ul style="list-style-type: none"> <li>● création d'infrastructures empêchant la circulation de l'eau</li> <li>● eutrophisation</li> <li>● nettoyage mécanisé</li> <li>● dépôts de débris végétaux, de déchets, décharge</li> </ul>
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat de plus en plus menacé de par l'abaissement généralisé du niveau des eaux (naturel et anthropique)	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● ONF</li> <li>● Commune</li> </ul>		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les points d'eau à but cynégétique servent à la fois aux mammifères mais aussi aux amphibiens, insectes...</li> <li>● Conserver ces milieux ouverts (par la fauche tardive, le pâturage et l'exploitation volontaire des arbres indésirables)</li> </ul>		
<i>Logiques contradictoires</i>	La préservation de l'habitat passe par une limitation du drainage en amont et une inondation hivernale.	

<b>I-10 Dunes à végétation sclérophile du <i>Cisto – lavanduletalia</i></b>	
<b>Code Natura 2000</b>	2260-1
<b>Prioritaire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Code CORINE</b>	16.28
<b>Numéro de fiche</b>	9
<b>Illustration</b>	.

<b>Caractéristiques et physionomie du type</b>	Cet habitat est représentatif du domaine biogéographique méditerranéen ; sur le littoral thermo-atlantique, il demeure très localisé au seul Saintongeais caractérisé par une nette période de sécheresse estivale et un ensoleillement important. Il se développe au niveau des lisières internes des forêts dunaires à Chêne vert et Pin maritime, en situation abritée des vents marins chargés d'embruns, sur un substrat halo-organique. Sur le littoral atlantique, cet habitat forme un manteau bas plus ou moins dense se développant en frange à l'avant des fourrés arbustifs préforestiers.	
<b>Composition floristique</b>	Ciste à feuilles de sauge ( <i>Cistus salvifolius</i> ) Clématite flammette ( <i>Clematis flammula</i> ) Garance voyageuse ( <i>Rubia peregrina</i> ) Garou ( <i>Daphne gnidium</i> ) Osyris blanc ( <i>Osyris alba</i> ) Troène ( <i>Ligustrum vulgare</i> )	
<b>Rang phytosociologique</b>	Alliance = <i>Ulicion maritimae</i>	
<b>Espèces végétales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🐦), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠) directive Habitat (🏠)	Garou ( <i>Daphne gnidium</i> ) * Osyris blanc ( <i>Osyris alba</i> ) * Ciste à feuilles de laurier ( <i>Cistus laurifolius</i> ) (anciennement mentionné, très rare, Bardié, 1890, PR Poitou-Charentes) *	
<b>Espèces animales patrimoniales :</b> protégées (*), endémiques (☒), inscrites dans le Livre rouge (📖), dans la directive « Oiseaux » (🐦), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (🏠)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) * 🐛</li> <li>● Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) * 🐦</li> <li>● Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) * 🐦</li> <li>● Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) * 🐦</li> </ul>	
<b>Répartition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présent en forêt de la Pointe de Grave.</li> </ul>	
<b>Valeur patrimoniale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Très grand, car ces fourrés correspondent à une irradiation thermo-atlantique relictuelle de l'habitat.</li> <li>● Intérêt cumulatif de cet habitat au sein d'une mosaïque riche et variée (présent dans la mosaïque d'habitat du domaine vital de nombreuses espèces patrimoniales).</li> </ul>	
<b>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</b>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
		Embroussaillage, développement naturel des arbres et fermeture du couvert
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les conditions pédoclimatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Concurrence</li> </ul>

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	<b>Facteurs favorisants</b>	<b>Menaces</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pâturage ( bétail ou faune sauvage)</li> <li>• Débroussaillage et Développement de lisières (pistes, lignes électriques..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfréquentation notamment mécanique</li> </ul>
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Bon mais habitat instable et transitoire (sensible à la fermeture du milieu)	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONF</li> <li>• Conservatoire du littoral</li> </ul>		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entretien des lisières forestières, des pare-feu et des lignes électriques permettent de maintenir une surface conséquente de cet habitat (la gestion de ce milieu devra être intégré au plans de gestions du site).</li> </ul>		
<i>Logiques contradictoires</i>	Neant	

## II- La faune

## Le Lucane Cerf-volant

*Lucanus cervus*

Code Natura 2000 : 1083

Intérêt communautaire

### II-1 Le Lucane Cerf-volant (1083)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Insectes

**Ordre** : Coléoptères

**Famille** : Lucanidés



#### ☐ REPARTITION

**Européenne** : L'espèce est présente dans toute l'Europe jusqu'à la mer Caspienne et au Proche-Orient.

**Nationale** : C'est une espèce bien représentée dans toute la France.

**Régionale** : assez commune.

**Evolution des effectifs** : espèce non menacée en France mais en déclin dans le nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-bas, au Danemark et en Suède.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne
Annexe II	Annexe III

#### ☐ HABITAT

##### Milieus associés favorables :

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus (où l'adulte évolue). Les adultes sont aussi généralement présents dans des souches de vieux arbres feuillus dépérissant.

##### Habitats de la directive associés présent sur le site :

- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

##### Observations sur le site :

Le Lucane cerf-volant est présent dans une grande partie des peuplements forestiers du site.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Ponte** : Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

**Larves** : La biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire.

**Nymphes** : A la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragment de bois agglomérés avec de la terre ou simplement avec de la terre. La nymphose est réalisée à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

**Adultes** : La période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois (dans le sud, ils sont observés de mai à juillet). Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Coupe rase
	Urbanisation, incendies, Produits phytosanitaires

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Préserver les vieux arbres et une partie du bois mort en milieu forestier.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Eviter les coupes rases dans les vieux peuplements de chêne. <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de sénescences <input type="checkbox"/> Proscrire les produits phytosanitaires non sélectifs.	<input type="checkbox"/> ONF <input type="checkbox"/> Conservatoire du littoral	Aménagement et plan de gestion forestier

## □ SUIVI

Non nécessaire.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- .CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- CARRIERE J., 1967. Un rassemblement de *lucanus cervus* (L.) dans la garrigue Minervoise (Coleoptera, Lucanoidea). *Bulletin de la société de sciences naturelles de Béziers*, **67** :19-20.
- FIERS V & *al.*, 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- PAULIAN R. & BARAUD J., 1982. Faune des coléoptères de France. II. *Lucanoidea Scarabaeoidea*. Lechevalier, Paris, 477p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

## Le grand Capricorne

### *Cerambyx cerdo*

Code Natura 2000 : 1088

Intérêt communautaire

#### II-2 Le grand Capricorne (1088)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Insectes

**Ordre** : Coléoptères

**Famille** : Cérambycides



#### ☐ REPARTITION

**Mondiale** : Son aire de répartition correspond à l'ouest-paléarctique et s'étend sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. C'est une espèce principalement méridionale qui est très présente en Europe dans le sud de la France, l'Espagne et l'Italie et se raréfie dans le nord de l'Europe.

**Nationale** : Très commune dans le sud de la France et elle se raréfie au fur et à mesure que l'on monte dans le nord.

**Régionale** : Espèce très présente dans la région.

**Evolution des effectifs** : Elle a nettement régressé en Europe, dans le nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le Nord. Par contre, l'espèce est commune dans le Sud. Cotation UICN : Vulnérable dans le monde ; France : indéterminée.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

#### ☐ HABITAT

##### Milieus associés favorables :

*Cerambyx cerdo* est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer dans tout types de milieux comportant des chênes relativement âgés, dans les milieux forestiers mais aussi sur des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignements de bord de route).

##### Habitats de la directive associés présent sur le site :

- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

##### Observations sur le site :

Le grand Capricorne est présent dans la majeure partie des zones forestières du site.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Ponte** : Les œufs sont déposés isolément dans les infractuosités et dans les blessures d'arbres. La période de ponte s'échelonne du mois de juin au début du mois de septembre.

**Larves** : Elles éclosent quelques jours après la ponte. La durée du développement larvaire est de 31 mois. La première année, les larves restent dans la zone corticale. La seconde année, la larve s'enfoncent dans le bois ou elles creusent des galeries sinueuses.

**Nymphes** : A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obture avec une calotte calcaire. Ce stade se déroule à la fin de l'été ou en automne et dure six semaines.

**Adultes** : Ils restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver. Leur période de vol est de juin à septembre. Elle dépend des conditions climatiques stationnelles.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Intensification des pratiques sylvicoles (coupe rase des feuillus)
	Urbanisation, incendies, produits phytosanitaires.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Eviter les coupes rases et préserver les feuillus.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Eviter les coupes rases dans les vieux peuplements de chêne. <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de sénescences <input type="checkbox"/> Proscrire les produits phytosanitaires non sélectifs.	<input type="checkbox"/> ONF <input type="checkbox"/> Conservatoire du littoral	Aménagement et plan de gestion forestier

## □ SUIVI

Non nécessaire.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- .CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- BARBEY A., 1925. Traité d'entomologie forestière. Berger-levrault, Paris, 749p.
- .FIERS V & *al.*, 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- .VILLIERS A., 1978. Faune des coléoptères de France. *Cerambycidae*. Encyclopédie entomologiques- XLII. Editions Lechevalier, Paris, 611p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

**Le petit Rhinolophe**  
*Rhinolophus hipposideros*  
 Code Natura 2000 : 1303  
 Intérêt communautaire

### II-3 Le petit rhinolophe (1303)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Mammifère

**Ordre** : Chiroptère

**Famille** : Rhinolophidés



#### ☐ REPARTITION

**Europe** : Espèce présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, de l'ouest de l'Irlande et du sud de la Pologne à la Crète, au Maghreb, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Égée.

**Nationale** : Commune dans presque toutes les régions françaises, Corse comprise. Le Petit Rhinolophe est absent de la région Nord et la limite nord-ouest de sa séparation se situe en Picardie.

**Régionale** : Espèce très présente dans la région.

**Evolution des effectifs** : Disparue des Pays-bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Suisse.

Cotation UICN : Monde : Vulnérable ; France : Vulnérable.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Convention de Bonn	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

#### ☐ HABITAT

##### Milieus associés favorables :

Le Petit rhinolophe est présent dans les paysages semi-ouvert, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies pâturées ou de fauches en lisière de bois ou bordés de haies, de ripisylves, de landes, de friches, de vergers. Cette espèce est aussi présente dans les blockhaus en dune.

##### Observations sur le site :

- Contacté dans les blockhaus en forêt domaniale de la Pointe de Grave.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Reproduction :** De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie (de 20 à 60 individus), où des femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 10<sup>ème</sup> jours. Avec leurs petits les femelles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines. Longévité : 21 ans.

**Hibernation :** Ils hibernent de septembre-octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact et suspendu au plafond ou le long de la paroi.

**Activité :** Animal nocturne, l'activité s'étend du crépuscule tardif au début de l'aube avec plusieurs temps de repos et une décroissance de l'activité le long de la nuit. Il utilise les corridors boisés pour rejoindre son territoire de chasse. C'est un animal insectivore et son régime alimentaire varie en fonction des saisons. La taille moyenne des proies consommées varie de 3 à 14 mm.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation et fréquentation importante des blockhaus : perte des sites d'hibernation.	Elimination des vieux arbres
	Perte de la mosaïque d'habitats favorables à l'espèce.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Préserver les milieux forestiers et la mosaïque d'habitats propice à l'écologie de l'espèce (boisements, corridors forestiers, dune grise...).
- Préserver les sites d'hibernation et de reproduction du grand public (blockhaus).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Les blockhaus et la forêt dunaire

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤Adaptation des pratiques sylvicoles : □Destruction de ligneux : - Eviter les coupes rases. - Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.	ONF Conservatoire du littoral	

## □ SUIVI

Un inventaire complémentaire et un suivi seront réalisés afin de préciser les potentialités chiroptérologiques de la zone et de suivre l'évolution des populations.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- .CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- DUBIE S. & SCHIWAAB F., 1997. Répartition et statut du petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* (beschtein, 1800) dans le nord et le nord est de la France. In : *Zur situation der Hufeisennasen in Europa*. IFA Verlag – Arbeitskreis Fledermaüse Sachsen-Anhalt, Berlin-Stecklenberg : 41-46
- .KOKUREWICZ T., 1997. Some aspects of the reproduction behaviour of the Lesser horseshoe bat (*Rhinolophus hipposideros*) and consequences for protection. In *Zur Situation der Hufeisennasen in Europa*. IFA Verlag – Arbeitskreis Fledermaüse Sachsen-Anhalt, Berlin-Stecklenberg : 77-82.
- .Mc ANEY M. & FAIRLEY J.S., 1989. Analysis of the Lesser horseshoes bat *Rhinolophus hipposideros* in the west of Irlande. *J. Zool. Lond.*, 217 : 491-498.
- .SCHOBER W. et GRIMMBERGER E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe : Biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225p.
- SCHOFIELD H.W., McANEY K. & MESSENGER J.E., 1997. Research and conservation work on the Lesser horseshoe bat (*Rhinolophus hipposideros*). *Vincent Wildlife trust Rev. of 1996* : 58-68.

**Le grand Rhinolophe**  
*Rhinolophus ferrumequinum*  
 Code Natura 2000 : 1304  
 Intérêt communautaire

II-4 Le grand Rhinolophe (1304)

☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Mammifère

**Ordre** : Chiroptère

**Famille** : Rhinolophidés



☐ REPARTITION

**Europe** : Espèce présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, de l'ouest de l'Irlande et du sud de la Pologne à la Crète, au Maghreb, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Égée.

**Nationale** : Commune dans presque toutes les régions françaises, Corse comprise.

**Régionale** : Espèce très présente dans la région.

**Evolution des effectifs** : L'espèce est rare et en fort déclin dans la nord-ouest de l'Europe : Grande Bretagne, Belgique, Pays bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse. En France, même si les recensements montrent que les effectifs semblent être favorable à l'espèce, un déclin de la population est perceptible.

Cotation UICN : Monde : Faible risque ; France : Vulnérable.

☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Convention de Bonn	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

☐ HABITAT

**Milieus associés favorables :**

Le grand Rhinolophe est présent dans les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés et jardins. Cette espèce est aussi présente dans les grottes non exploitées par le tourisme (8310-1) et dans les blockhaus dunaires lors de sa reproduction et de son hibernation.

**Observations sur le site :**

- Contacté dans les blockhaus en forêt domaniale.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Reproduction :** La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de 2 à 3 ans pour les femelles et vers 2 ans pour les mâles. La copulation est réalisée de l'automne au printemps. De mi-juin à fin juillet les femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 10<sup>ème</sup> jours. Avec leurs petits, les femelles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les jeunes apprennent à chasser seuls près du gîte dès le 28<sup>e</sup>-30<sup>e</sup> jour. Longévité maximale : 30ans.

**Hibernation :** Il entre en hibernation de septembre-octobre à avril en fonction des conditions climatiques stationnelles. Cette léthargie peut être spontanément interrompue si les températures se radoucissent et permettent la chasse des insectes. En cas de refroidissement, il peut aussi changer de gîte en pleine journée.

**Activité :** Animal nocturne, l'activité est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies, donc des conditions climatiques : Le grand Rhinolophe vole peu par temps froid, venteux ou pluvieux. Il utilise les corridors boisés pour rejoindre son territoire de chasse. C'est un animal insectivore et son régime alimentaire varie en fonction des saisons. Chez les jeunes, la survie dépend de la richesse en insectes dans un rayon de 1 km. Pour les adultes, les faibles températures et/ou la faible densité de proies favorise la chasse à l'affût (cela améliore le bilan énergétique).

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation et fréquentation importante des blockhaus : perte des sites d'hibernation.	Elimination des vieux arbres Perte de la mosaïque d'habitats favorables à l'espèce.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Préserver les milieux forestiers et la mosaïque d'habitats propice à l'écologie de l'espèce (boisements, corridors forestiers, dune grise...).
- Préserver les sites d'hibernation et de reproduction du grand public (blockhaus).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Les blockhaus et la forêt dunaire

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Destruction de ligneux : - Eviter les coupes rases. - Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.	ONF Conservatoire du littoral	

## □ SUIVI

Un inventaire complémentaire et un suivi seront réalisés afin de préciser les potentialités chiroptérologiques de la zone et de suivre l'évolution des populations.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- .CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- GREMILLET X. & coll., 1999. Le grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774). P. : 18-43. In ROUE S.Y. & BARATAUD M. (coord. SFEPM), 1999. Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés d'Europe : Synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Le Rhinolophe*, numéro spécial, 2 :136p.
- JONES G., DUVERGE P.L & RANSOME R.D., 1995. Conservation biology of an endangered species : field studies of greater horseshoe bat (*Rhinolophus ferrumequinum*). Symposia of the zoological society of London, **67** :309-324.
- .ROS J., 1999. Le grand rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*, en France. Bulletin de la SFEPM, **38** :29.
- SCHOBER W. et GRIMMBERGER E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe : Biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225p.

## Le grand Murin

*Myotis myotis*

Code Natura 2000 : 1324

Intérêt communautaire

### II-5 Le grand Murin (1324)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Mammifère

**Ordre** : Chiroptère

**Famille** : Vespertilionidés



#### ☐ REPARTITION

**Europe** : Espèce se rencontrant de la péninsule Ibérique jusqu'en Turquie. Il est absent au nord des îles Britanniques et en Scandinavie. Elle est aussi présente en Afrique du Nord.

**Nationale** : Commune dans tous les départements métropolitains, hormis certains de la région parisiennes.

**Régionale** : Espèce bien représentée dans la région.

**Evolution des effectifs** : Bien représentée dans le sud de l'Europe avec de grosses populations dans les cavités. Dans le nord, l'espèce est éteinte en Angleterre et au seuil de l'extinction au Pays bas. La France accueille de bonnes populations hibernantes dans le centre et le nord de la France et estivales majoritairement dans le sud.

Cotation UICN : Monde : Faible risque ; France : Vulnérable.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Convention de Bonn	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

#### ☐ HABITAT

##### Milieux associés favorables :

Le grand Murin exploite des terrains de chasse qui sont principalement structurés par des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (Hêtraie Chênaie, Pinède et Forêt mixte) ou les prairies fauchées voire les pelouses. Elle est aussi présente dans les grottes non exploitées par le tourisme (8310-1) et les blockhaus dunaires lors de son hibernation.

##### Observations sur le site :

- Contacté dans les blockhaus et en forêt domaniale.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Reproduction :** L'accouplement se déroule au mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. Les femelles donnent naissance à un seul jeune (exceptionnellement deux). Elles forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, pouvant partager l'espace avec le petit Murin, le Minoptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ou le Vespertilion de Capaccini (*Myotis capaccinii*). Les jeunes naissent durant le mois de juin, commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines. Longévité maximale : 20 ans.

**Hibernation :** Il entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques stationnelles. A la fin de l'hiver les sites d'hibernation (cavités souterraines) sont abandonnées au profit des sites d'estivage (sites secs et chauds avec une température pouvant atteindre 35°C) où aura lieu la reproduction.

**Activité :** Le grand Murin quitte son gîte environ 30 min après le coucher du soleil pour le regagner 30 min avant le lever de celui-ci. C'est un insectivore strict. Son régime alimentaire est principalement constitué de coléoptères carabidés auxquels s'ajoutent des coléoptères scarabéoïdes, des orthoptères, des dermoptères et tout autre type d'insectes. Il a donc un comportement alimentaire que l'on peut qualifier de généraliste de la faune épigée.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation et fréquentation importante des blockhaus : perte des sites d'hibernation.	Elimination des vieux arbres Perte de la mosaïque d'habitats favorables à l'espèce.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Préserver les milieux forestiers et la mosaïque d'habitats propice à l'écologie de l'espèce (boisements, corridors forestiers, dune grise...).
- Préserver les sites d'hibernation et de reproduction du grand public (blockhaus).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Les blockhaus et la forêt dunaire

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Destruction de ligneux : - Eviter les coupes rases. - Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.	ONF Conservatoire du littoral	

## □ SUIVI

Un inventaire complémentaire et un suivi seront réalisés afin de préciser les potentialités chiroptérologiques de la zone et de suivre l'évolution des populations.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- KERVYN T., 1996. Le régime alimentaire du Grand murin *Myotis myotis* (*Chiroptera* : *Vespertilionidae*) dans le sud de la Belgique. *Cahiers d'éthologie*, **16** (1) :23-46
- PONT B & MOULIN J., 1986. Etude du régime alimentaire de *Myotis myotis*. Méthodologie-premiers résultats. *IX<sup>e</sup> Colloque francophone de mammalogie « Les chiroptères »*. Rouen, 19-20 octobre 1985, SFEPM, Paris : 23-33.
- ROUE S.Y. & Groupe chiroptères SFEPM., 1997. Les chauves souris disparaissent-elles ? Vingt ans après. *Arvicola*, **9** (1) :19-24.
- SCHIERER A.J., MAST C. & HESS R., 1972. Contribution à l'étude écoéthologiques du Grand murin (*Myotis myotis*). *Terre vie*, **26** :38-53.
- SCHOBER W. et GRIMMBERGER E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe : Biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225p.

## Le Vespertilion de Bechstein

*Myotis bechsteini*

Code Natura 2000 : 1323

Intérêt communautaire

### II-6 Le Vespertilion de Bechstein (1323)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Mammifère

**Ordre** : Chiroptère

**Famille** : Vespertilionidés



#### ☐ REPARTITION

**Européenne** : Espèce se rencontrant de l'Europe de l'Ouest des régions chaudes à tempérées : du sud de l'Angleterre et de la Suède jusqu'en Espagne et en Italie. La limite orientale de son aire de répartition est en Roumanie.

**Nationale** : Commune dans tous les départements métropolitains avec des effectifs plus importants dans l'ouest de la France.

**Régionale** : Espèce bien représentée dans la région.

**Evolution des effectifs** : L'espèce est bien présente en Allemagne, Autriche, France (excepté au Sud), République tchèque et Slovaquie. Les populations sont faible ou cantonnées dans le Sud de l'Angleterre, en déclin au Pays-Bas et dans le sud de la Pologne. L'espèce est aussi très rare en Espagne et en Italie. En France, l'espèce est bien représentée dans la majeure partie du territoire à l'exception de la bordure méditerranéenne et de la Corse où elle est rare.

Cotation UICN : Monde : Faible risque ; France : Vulnérable.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Convention de Bonn	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

#### ☐ HABITAT

##### Milieus associés favorables :

Le Vespertilion de Bechstein semble marquer une préférence pour les forêts de feuillus âgées à sous-bois dense. Cette espèce peut également exploiter la strate herbacée des milieux forestiers ouverts tels que les clairières, les parcelles en début de régénération et les allées forestières, voire les prairies à proximité des forêts. Les terrains de chasse exploités par le Vespertilion de Bechstein semblent être conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres dans lesquelles il se repose au cours de la nuit.

## Observations sur le site :

- Contacté dans les blockhaus et en forêt domaniale.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Reproduction :** L'accouplement se déroule en octobre-novembre et au printemps. Les femelles donnent naissance à un seul jeune (exceptionnellement deux) fin juin début juillet qui vole dans la première quinzaine d'août. Longévité maximale : 21 ans.

**Hibernation :** Il entre en hibernation de septembre-octobre à avril en fonction des conditions climatiques stationnelles. A la fin de l'hiver les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction.

**Activité :** Le Vespertilion de Bechstein quitte son gîte à la nuit tombée. C'est un insectivore strict. Son régime alimentaire est principalement constitué d'insectes volants. Il chasse dans son environnement immédiat où à proximité de son gîte diurne essentiellement par glanage et d'un vol papillonnant. La superficie du territoire de chasse est comprise entre 15 ha et 30 ha par individu.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation et fréquentation importante des blockhaus : perte des sites d'hibernation.	Elimination des vieux arbres et exploitation intensive du sous-bois.
	Perte de la mosaïque d'habitats favorables à l'espèce.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Préserver les milieux forestiers et la mosaïque d'habitats propice à l'écologie de l'espèce (boisements, corridors forestiers, dune grise...).
- Préserver les sites d'hibernation et de reproduction du grand public (blockhaus).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Les blockhaus et la forêt dunaire

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles : <input type="checkbox"/> Destruction de ligneux : - Eviter les coupes rases. - Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.	ONF Conservatoire du littoral	

## □ SUIVI

Un inventaire complémentaire et un suivi seront réalisés afin de préciser les potentialités chiroptérologiques de la zone et de suivre l'évolution des populations.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- KERVYN T., 1996. Le régime alimentaire du Grand murin *Myotis myotis* (Chiroptera : Vespertilionidae) dans le sud de la Belgique. *Cahiers d'éthologie*, **16** (1) :23-46
- PONT B & MOULIN J., 1986. Etude du régime alimentaire de *Myotis myotis*. Méthodologie-premiers résultats. *IX<sup>e</sup> Colloque francophone de mammalogie « Les chiroptères »*. Rouen, 19-20 octobre 1985, SFEPM, Paris : 23-33.
- ROUE S.Y. & Groupe chiroptères SFEPM., 1997. Les chauves souris disparaissent-elles ? Vingt ans après. *Arvicola*, **9** (1) :19-24.
- SCHIERER A.J., MAST C. & HESS R., 1972. Contribution à l'étude écoéthologiques du Grand murin (*Myotis myotis*). *Terre vie*, **26** :38-53.
- SCHOBER W. et GRIMMBERGER E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe : Biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225p.

## La Barbastelle

*Barbastella barbastellus*

Code Natura 2000 : 1308

Intérêt communautaire

### II-7 La Barbastelle (1308)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Mammifère

**Ordre** : Chiroptère

**Famille** : Vespertilionidés



#### ☐ REPARTITION

**Européenne** : La Barbastelle est présente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase et du sud de la Suède à la Grèce, mais aussi au Maroc et dans les îles Canaries.

**Nationale** : En France, elle est rencontrée dans la plupart des départements, du niveau de la mer jusqu'à 2035 m dans les Alpes maritimes. Les observations sont cependant très rares en bordure méditerranéenne. L'espèce est considérée comme en voie d'extinction dans plusieurs régions de la moitié nord de la France.

**Régionale** : Espèce bien représentée dans la région.

**Evolution des effectifs** : En Europe, les populations de Barbastelles subissent un déclin général depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. La situation la plus critique se rencontre dans la partie Nord de l'Europe de l'Ouest. En France la Barbastelle est menacée d'extinction en Picardie et en Île-de-France, elle est rarissime en Alsace. Ailleurs sur le territoire, elle n'est notée que sur un nombre faible de sites, à raison de 1 à 5 individus par site en général. Dans de nombreux départements, aucune colonie de mise bas n'est connue.

Cotation UICN : Monde : Faible risque ; France : Vulnérable.

#### ☐ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Convention de Bonn	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annexe II	Annexe II	Art 1 <sup>er</sup>

#### ☐ HABITAT

##### Milieux associés favorables :

La Barbastelle semble être inféodée à la végétation arborée. D'une façon générale l'espèce chasse préférentiellement en lisière ou le long de couloirs forestiers. Les peuplements forestiers jeunes, les monocultures de résineux exploités intensivement, les milieux ouverts et les zones urbaines sont évitées.

##### Observations sur le site :

- Contactée dans les blockhaus et en forêt domaniale.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Reproduction :** L'accouplement débute dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut s'étendre jusqu'en mars même si la majorité des femelles sont fécondées avant la léthargie hivernale. Les jeunes naissent généralement dans la seconde décennie de juin (un par femelle et par an, parfois deux en Europe du Nord). Longévité maximale : 23 ans.

**Hibernation :** Il entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques stationnelles. A la fin de l'hiver les sites d'hibernation (cavités souterraines) sont abandonnées au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction (granges et maison, fissures ou sous les écorces des vieux arbres).

**Activité :** L'espèce possède un régime alimentaire qui est un des plus spécialisé chez les chiroptères d'Europe. Elle se nourrit principalement de microlépidoptères. C'est un insectivore strict. Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.

## □ MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation et fréquentation importante des blockhaus : perte des sites d'hibernation.	Elimination des vieux arbres
	Perte de la mosaïque d'habitats favorables à l'espèce.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Préserver les milieux forestiers et la mosaïque d'habitats propice à l'écologie de l'espèce (boisements, corridors forestiers, dune grise...).
- Préserver les sites d'hibernation et de reproduction du grand public (blockhaus).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Les blockhaus et la forêt dunaire

## □ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤Adaptation des pratiques sylvicoles :</li> <li>□Destruction de ligneux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les coupes rases.</li> <li>- Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.</li> </ul> </li> </ul>	ONF Conservatoire du littoral	

## □ SUIVI

Un inventaire complémentaire et un suivi seront réalisés afin de préciser les potentialités chiroptérologiques de la zone et de suivre l'évolution des populations.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- KERVYN T., 1996. Le régime alimentaire du Grand murin *Myotis myotis* (*Chiroptera* : *Vespertilionidae*) dans le sud de la Belgique. *Cahiers d'éthologie*, **16** (1) :23-46
- PONT B & MOULIN J., 1986. Etude du régime alimentaire de *Myotis myotis*. Méthodologie-premiers résultats. *IX<sup>e</sup> Colloque francophone de mammalogie « Les chiroptères »*. Rouen, 19-20 octobre 1985, SFPEM, Paris : 23-33.
- ROUE S.Y. & Groupe chiroptères SFPEM., 1997. Les chauves souris disparaissent-elles ? Vingt ans après. *Arvicola*, **9** (1) :19-24.
- SCHIERER A.J., MAST C. & HESS R., 1972. Contribution à l'étude écoéthologiques du Grand murin (*Myotis myotis*). *Terre vie*, **26** :38-53.
- SCHÖBER W. et GRIMMBERGER E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe : Biologie, identification, protection. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225p.

**Alouette lulu**  
*Lululla arborea*  
 « Couterliou »  
 Code Natura 2000 : A246

**II-8 L'Alouette lulu (A246)**

**☐ SYSTEMATIQUE**

**Classe** : Oiseaux

**Ordre** : Passériformes

**Famille** : Alaudidés



**☐ REPARTITION**

**Européenne** : Son aire de répartition est située de l'Espagne au sud de l'Angleterre et de la Scandinavie, à l'est jusqu'à la Volga et la Grèce. Elle est aussi présente en Afrique du nord et au Moyen-Orient. L'Espagne abrite probablement les ¾ des effectifs européens.

**Nationale** : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire (jusqu'à 1600m d'altitude environ, 2280m dans les Pyrénées), mais elle est rare dans le Nord et le sud-ouest. En hiver, elle est surtout présente au sud d'une ligne reliant Caen et Bourg en Bresse.

**Régionale** : L'espèce est donnée pour assez abondante en hiver en Aquitaine.

**Evolution des effectifs** : En forte régression depuis les années 1950 en Europe de l'ouest.

France	Nicheurs (couples)		Hivernants (individus)	
	Min.	Max.	Min.	Max.
Effectif	50 000	500 000	100 000	1 000 000
Année	1997		1997	
Fiabilité	1		2	
	Effectif	Distribution	Effectif	Distribution
Tendances	F	0	F	0
Fiabilité	1	2	1	1
EUROPE	Nicheurs (couples)			
Effectif	1 070 000	2 440 000		
Tendances	Fort Déclin			

**☐ STATUT**

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe III	Arrêté du 17/04/1981	Française : Nicheur à Surveiller, CMAP 5 Europe/Mondial : SPEC 2, Vulnérable

## □ HABITAT

### Milieus/espèces associés favorables :

Sa prédilection pour les climats secs et ensoleillés des zones méditerranéennes et continentales est manifeste. En toutes saisons, cet oiseau fréquente les mêmes zones où les pratiques agricoles et sylvicoles maintiennent une mosaïque de milieux.

Elle fuit les plaines vouées aux cultures industrielles et pâtit de l'avancée des boisements. En ces lieux, elle cherche des versants bien exposés et protégés des vents par des bosquets qui lui servent aussi de perchoirs.

Elle habite les endroits bien drainés, des zones à végétation rase ou lacunaire avec quelques arbustes ou buissons sur lesquels elle aime se percher (frange forestière en limite de dune grise par exemple). Le bocage à prairies maigres ou petites parcelles cultivées, les landes, les friches des côteaux, les dunes herbeuses, les vignes et les clairières forestières sont ses milieux de prédilection.

### Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

### Observations sur le site :

- Dans les milieux ouverts à semi-ouvert (lisières forestières et dune grise).

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Longueur totale : 15 cm. Envergure : 27-30 cm. Poids : 20-35g.

**Autres caractères** : Corps trapu, ailes et queue assez courtes. Brun-roussâtre strié brun-noir dessus, dessous blanc crème lavé de brun sur les flancs. Petite tâche encadrée de blanc au poignet. Large sourcil blanc. Elle se différencie de l'alouette des champs par l'absence de huppe et de raies blanches sur les rectrices externes

**Régime alimentaire** : Composé de petites graines et d'invertébrés l'été (insectes, araignées..).

**Reproduction** : Le nid (herbes sèches, mousses) est dissimulé dans une petite dépression creusée contre une touffe végétale sur sol sec, perméable et légèrement en pente. 2-3 pontes par an de fin mars à début août (3-5 œufs blanchâtres pointillés de brun). Incubation 12-15 jours. Jeune quittant le nid dès 8 jours (envol à 10-13 jours).

**Déplacements** : L'Alouette lulu est principalement sédentaire en France (voire déplacements erratiques ou de transhumance) mais notre pays reçoit en hiver des individus en provenance des pays du nord-est de l'Europe. Les oiseaux en provenance d'Europe centrale et orientale séjournent dans le sud-ouest de la France. Les nombres relevés d'oiseaux en migration demeurent assez faibles.

## ❑ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Colonisation de la dune grise par les ligneux. Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts et semi-ouverts.	Disparition des milieux favorables par des pratiques sylvicoles inadaptées
	Hivers très froids avec enneigement prolongé, pour les populations déjà affaiblies
	Confusion avec l'alouette des champs

## ❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser ainsi des milieux variés et riches en insectes.
- Empêcher le boisement généralisé de la zone.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux ouverts et semi-fermé

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation des pratiques sylvicoles</li> <li>❑ Eviter la colonisation de la dune grise par les ligneux en exploitant les pins.</li> <li>❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs</li> <li>❑ Entretenir les milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive si possible et un débroussaillage sélectif.</li> </ul>	ONF Conservatoire du littoral	Adaptation de l'aménagement forestier et des plans de gestion

## ❑ SUIVI

- Comptage annuel sur les sites d'hivernage et de reproduction.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES., 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF., 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Fauvette pitchou**  
*Sylvia undata*  
 Code Natura 2000 : A302

**II-9 La Fauvette pitchou (A302)**

**☐ SYSTEMATIQUE**

**Classe** : Oiseaux

**Ordre** : Passeriformes.

**Famille** : Sylviidés.



**☐ REPARTITION**

**Européenne** : Cette espèce est liée aux régions chaudes et tempérées du sud de l'Europe occidentale. Elle est en grande partie sédentaire dans son aire de reproduction qui comprend les péninsules Ibériques et Italiques, les grandes îles de l'ouest de la Méditerranée, la France atlantique et l'extrême sud de l'Angleterre. L'Espagne, bastion de l'espèce en Europe, abrite plus de 80% de la population. Elle est considérée comme vulnérable en Europe (cotation UICN).

**Nationale** : Elle est présente dans le sud et l'ouest de la France où la région méditerranéenne est le bastion de l'espèce. Cotation UICN : A surveiller en France.

**Régionale** : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

**Evolution des effectifs** : En fort déclin en Europe.

**STATUTS**

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

**☐ HABITAT**

**Milieus/espèces associés favorables :**

La Fauvette Pitchou occupe des landes denses à Bruyère, Callune (*Calluna vulgaris*) et ajoncs ainsi que d'autres plantes xérophiles. Elle peut aussi être présente dans les jeunes plantations de pins non débroussaillés et en dune grise.

**Habitats de la Directive associés présents sur le site :**

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

**Observations sur le site :**

- Dans les lisières forestières à Ajonc et sur la dune grise.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Taille : 12 à 13 cm ; Poids : 10 à 12g.

**Autres caractères** : Plus petite que la Fauvette grisette, la Fauvette Pitchou a le dos brun foncé et la tête gris ardoise. Elle possède une longue queue et sa gorge est blanche.

**Régime alimentaire** : C'est un insectivore (Diptères, Lépidoptères, Coléoptères) mais elle consomme aussi des araignées et occasionnellement des baies.

**Reproduction** : Le nid est construit le plus souvent près du sol avec des racines, de la mousse, des fibres et des racines. La femelle recouvre l'intérieur du nid avec du duvet. Chaque année, elle fait deux pontes de 3 à 5 œufs chacune. Elle couve pratiquement seule pendant 12 à 13 jours.

**Déplacements** : C'est une espèce sédentaire.

## □ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Colonisation de la dune grise par les ligneux Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts. Utilisation de produits phytosanitaires non sélectifs	Régression catastrophique des landes et pelouses semi-naturelles.
	Urbanisation
	Hivers froids

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

➤ Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce (entretien des lisières forestières et des bords de pistes enherbées, restauration des lettes grises...).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Landes sèches

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation des pratiques sylvicoles</li> <li>❑ Entretien de la dune grise en évitant la progression du pin.</li> <li>❑ Éviter les produits phytosanitaires non sélectifs</li> <li>❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif.</li> <li>❑ Proscrire le premier dégagement en série de protection.</li> </ul>	<p>ONF Conservatoire du littoral</p>	<p>Adaptation de l'aménagement forestier</p>

## ❑ SUIVI

➤ Pas de suivi nécessaire.

## ❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

## Huppe fasciée

*Upupa epops*

Code Natura 2000 : A232

### II-10 La Huppe fasciée (A232)

#### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Oiseaux

**Ordre** : Coraciiformes.

**Famille** : Upupidés.



#### ☐ REPARTITION

**Européenne** : C'est un oiseau nicheur qui est répandu au sud-est d'une ligne joignant le nord de la France à Saint-Petersbourg, mais n'est réellement commune que dans la péninsule Ibérique, le sud de l'ex URSS et la Turquie. Le déclin des populations s'avère plus important dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest depuis la fin des années 1950.

**Nationale** : La population française, surtout concentrée au sud-ouest d'une ligne Vanne-Nice a été estimée entre 10000 et 100000 couples. Celle-ci est en nette régression ces dernières années. Les principaux bastions de l'espèce sont désormais situés sur la façade atlantique, où l'on a cependant noté une baisse des effectifs en dehors du littoral. Cotation UICN : En déclin en France

**Régionale** : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

**Evolution des effectifs** : En fort déclin en Europe de l'ouest, donc en France.

#### STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	-

#### ☐ HABITAT

##### Milieus/espèces associés favorables :

Au sein du massif dunaire girondin, la distribution spatiale de la Huppe fasciée est liée au milieu forestier et plus particulièrement à celle des îlots feuillus où elle trouve les cavités nécessaires à la reproduction. Lors du nourrissage, elle prospecte préférentiellement les lisières forestières (bandes enherbées) et les landes sèches. On la retrouve aussi sur la dune grise.

##### Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

##### Observations sur le site :

- Dans les lisières forestières, les bords de pistes enherbées et sur la dune grise.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Taille : 26 à 28 cm ; envergure : 42 à 46 cm ; Poids : 55 à 80g.

**Autres caractères** : Elle possède un long bec gracile légèrement arqué, avec une huppe érectile de plumes roussâtre au bout noir, un dos arlequin teinté de jaunâtre et une poitrine orangée. Le vol est saccadé et bondissant.

**Régime alimentaire** : Elle se nourrit de larves d'insectes (Coléoptères, criquets, hannetons, processionnaires du pin...) qu'elle récupère en sondant les talus enherbés et les allées forestières. Cette espèce peut jouer un rôle important dans la régulation des pullulations d'insectes ravageur en forêt.

**Reproduction** : Le nid est généralement installé dans une cavité d'arbre (anciennes loges de Pics par exemple) mais se contente aussi d'anfractuosités dont l'ouverture se réduit à une simple fissure. La ponte est réalisée d'avril à juin (5 à 7 œufs). L'incubation est de 18 jours environ par la femelle qui est ravitaillée par le mâle. Une deuxième ponte est possible, dans ce cas les deux parents se relaient pour couvrir les œufs.

**Déplacements** : C'est une espèce migratrice qui hiverne au sud du Sahara.

## □ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture des milieux ouverts. Utilisation de produits phytosanitaires non sélectifs	Régression des landes et des lisières forestières.
	Urbanisation
	Hivers froids
	Diminution du nombre de cavités (vieux arbre) suite à des pratiques sylvicoles intensives.

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION.

➤ Favoriser les landes sèches et les lisières forestières.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux forestier et landes sèches (dont la dune grise)

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles <input type="checkbox"/> Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive si possible et un débroussaillage sélectif. <input type="checkbox"/> Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs <input type="checkbox"/> Favoriser les îlots de vieillissement	ONF Conservatoire du littoral	Adaptation de l'aménagement forestier

## ❑ SUIVI

➤ Pas de suivi nécessaire.

## ❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Pie-grièche écorcheur**  
*Lanius collurio*  
**CodeNatura 2000 : A338**

**II-11 La Pie-grièche écorcheur (A338)**

**□ SYSTEMATIQUE**

**Classe** : Oiseaux

**Ordre** : Passériformes

**Famille** : Laniidés



**□ REPARTITION**

**Européenne** : L'espèce est en forte régression, surtout à basse altitude. Les bastions sont nettement orientaux.

**Nationale** : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire. Cette espèce est très sporadique dans le Nord-Ouest, le littoral méditerranéen et le Sud-Ouest. Ailleurs, elle est assez commune surtout en moyenne montagne (Auvergne, Midi-Pyrénées).

**Régionale** : La vaste répartition de l'espèce sur les cartes de l'Aquitaine cache en réalité une faible densité des couples nicheurs. Il faut noter d'importantes fluctuations des effectifs nicheurs d'une année sur l'autre (variations climatiques influant sur la quantité de proies).

**Evolution des effectifs :**

France	Nicheurs (couples)	
	Min.	Max.
Effectif	160 000	360 000
Année	1995	
Fiabilité	3	
Tendances	Effectif	Distribution
Fiabilité	-1	0
	2	3
EUROPE	Nicheurs (couples)	
Effectif	2 760 000	5 200 000
Tendances	Déclin	

**□ STATUT**

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	Française : CMAP 5 En Déclin Europe : En Déclin (provisoire), SPEC 3

## □ HABITAT

### Milieux/espèces associés favorables :

Terrains dégagés à végétation herbacée rase, parsemés de buissons denses et épineux (friches, landes sèche en cours de fermeture, talus et bords de chemins, dune grise et lisière forestière).

### Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

### Observations sur le site :

Elle est présente en lisière forestière et en dune grise.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Longueur 16-18 cm, envergure 28 cm. Poids 25-40g.

**Autres caractères** : Corps allongé, grosse tête ronde, ailes assez longues et pointues, queue longue noire bordée de blanc à la base. Mâle à calotte grise pâle, bandeau noir du bec à l'arrière des yeux, dessus brun-roux, dessous blanc-rosé. Femelle brun dessus, gris dessous, bandeau brun. Bec court et crochu.

**Régime alimentaire** : Insectes surtout (95%, sauf années d'abondance des campagnols), petits rongeurs, lézards, grenouilles. Proies en surplus fréquemment empalées sur des épines ou fils barbelés avant d'être mangées (réserves pour les jours de mauvais temps). Chasse à partir d'un perchoir dégagé (capture des proies au sol).

**Reproduction** : Jusqu'à 2000m, elle confectionne un nid de tiges sèches et de mousses, posé dans les fourrés épineux entre 0.5 et 2m de hauteur. Elle réalise une ponte par an de mi-mai à début juin (5-6 œufs verdâtres, rosés, jaunâtres tachetés de roux et gris). L'incubation dure 14 à 16 jours. Le jeune quitte le nid à 14-15 jours (indépendance 15 jours plus tard). L'espèce a des exigences modestes et s'adapte vite aux milieux buissonnants nouveaux (jeunes plantations...).

**Déplacements** : Diurne et solitaire, l'espèce est présente en France de mai à début septembre. Son domaine vital est d'environ 2ha. La migration postnuptiale vers l'Afrique Australe est réalisée de mi-août à mi-septembre, les retours prénuptiaux dès fin avril. Les mâles précèdent de peu les femelles.

## □ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture de ces milieux ouverts (manque d'entretien) ou la disparition des fourrés(intensification des pratiques sylvicoles)	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (plantations, arasement des talus et fossés, pesticides..)
	Suites d'étés frais et humides, conditions climatiques printanières (nombre de proies disponibles)
	Piégeage et chasse en migration (Grèce, Moyen-Orient)

## ❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser des milieux variés et riches en insectes : jeunes plantations, landes basses, dunes grises...
- Favoriser la présence de perchoirs (idéal : un tous les 20m) et la mise à disposition de tas de branches mortes au pouvoir attractif.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité (milieux paraforestier, régénérations).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Landes sèches

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation des pratiques sylvicoles</li> <li>❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif afin de maintenir une mosaïque de milieu (zone rase, buissons) propice à l'espèce (perchoirs, abondance de proies).</li> <li>❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs</li> <li>❑ Proscrire le premier dégagement en série de protection.</li> </ul>	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

## ❑ SUIVI

- Comptage annuel sur les sites de reproduction. L'espèce constitue un excellent bioindicateur de l'état de la végétation (fermeture du milieu), de la diversité et de l'abondance des proies (insectes, micromammifères...).

## ❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Pipit rousseline**  
*Anthus campestris*  
**CodeNatura 2000 : A255**

## II-12 Le Pipit rousseline (A255)

### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe** : Oiseaux

**Ordre** : Passériformes

**Famille** : Motacillidés



### ☐ REPARTITION

**Européenne** : Le pipit rousseline est une espèce paléarctique dont la population européenne, hors Turquie est estimé entre 530000 et 860000 couples nicheurs, répartis de la Suède aux pays méditerranéens et du Portugal à l'Oural. Il est absent en Scandinavie et en Angleterre.

**Nationale** : L'effectif français est compris entre 20000 et 30000 couples. Ces oiseaux apprécient tout particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. La Provence et la Corse, le Languedoc-Roussillon, les Grands Causses ainsi que la frange atlantique de l'Aquitaine recèlent l'essentiel des nicheurs de notre pays. Absent dans le nord-ouest de la France.

**Régionale** : L'espèce est bien représentée sur la façade atlantique.

**Evolution des effectifs** : En régression en France et en fort déclin dans toute l'Europe.

### ☐ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981

### ☐ HABITAT

#### Milieux/espèces associés favorables :

Il s'installe de préférence dans les milieux ouverts, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés de l'étage colinéen : pelouse rase des causses, Landes à molinie, dunes et semis de pins en Aquitaine...

#### Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

#### Observations sur le site :

Présente dans les dunes, les coupes rases, les régénérations et les lisières forestières.

## □ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Longueur 16 à 18 cm, envergure 25 à 28 cm. Poids 20 à 28g.

**Autres caractères** : Il possède une queue sensiblement plus longue que celle de ses congénères, les Pipits des arbres et farlouse. Il ressemble, au vol, à une Bergeronnette printanière mais s'en distingue par l'absence de blanc aux rectrices et par son cri de moineau. Un sourcil crème, un plumage chamoisé presque sans taches et de longues pattes jaunâtres permettent de l'identifier.

**Régime alimentaire** : Le Pipit rousseline se nourrit principalement d'insectes divers, de petites araignées, de vers et de graines.

**Reproduction** : Il niche au sol, profitant d'une dépression de terrain à l'abri d'une plante, d'un buisson ou d'un arbuste. La femelle pond 4 ou 5 œufs et l'incubation dure 13 à 14 jours. Les jeunes poussins sortent du nid avant deux semaines, surtout si ils sont dérangés. Ils continuent d'être nourris pendant plus d'une semaine, jusqu'à leur envol.

**Déplacements** : C'est un migrateur assez hâtif qui passe chez nous dès la fin août et surtout en septembre. La migration de retour a lieu en avril. Au cours de ses haltes, il fréquente les milieux plutôt secs.

## □ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Mauvais entretien des lisières forestières, des bords de pistes enherbées et des dessous de ligne électriques provoquant la fermeture de ces milieux ouverts (manque d'entretien) ou la disparition des fourrés (intensification des pratiques).	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (enrésinement, fertilisation, pesticides..)
Réduction de la surface en coupe rase au sein du groupe de régénération (série de protection).	Suites d'étés frais et humides, conditions climatiques printanières (nombre de proies disponibles)

## □ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Favoriser des milieux variés et riches en insectes : régénérations avant les premiers dégagements, lisières forestières, dunes grises et bords de pistes enherbées.
- Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux ouverts

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation des pratiques sylvicoles</li> <li>❑ Entretien des milieux ouverts (sous les lignes électriques, bords de pistes enherbées, interface entre les parcelles) par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif permettant d'augmenter le nombre de perchoirs et l'abondance des proies.</li> <li>❑ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs.</li> </ul>	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

## ❑ SUIVI

- Non nécessaire.

## ❑ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Tourterelle des bois**  
*Sterptopelia turtur*  
**Code Natura 2000 :**  
**A210**

## II-13 La Tourterelle des bois (A210)

### ☐ SYSTEMATIQUE

**Classe :** Oiseaux

**Ordre :** Columbiformes

**Famille :** Columbides



### ☐ REPARTITION

**Européenne :** La Tourterelle des bois se reproduit dans toute l'Europe. La France et l'Espagne sont les bastions des populations d'Europe occidentale. Elle est aussi très présente en Russie, en Hongrie et en Pologne.

**Nationale :** Cette tourterelle est largement distribué en France et ne fait défaut que dans les régions montagneuses, généralement au dessus de 800 à 900m.

**Régionale :** Les populations sont bien représentées en Aquitaine.

**Evolution des effectifs :** Les populations sont en régression en France et en Europe.

Cotation UICN : En déclin en France et en Europe.

### ☐ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale
Annexe I	Berne : annexe III Washington : Annexe III	Arrêté du 17/04/1981

### ☐ HABITAT

#### Milieux/espèces associés favorables :

La Tourterelle des bois affectionne les régions ouvertes riches en bosquets, boqueteaux, grosses haies et taillis en bordure de zones cultivées, qui lui assurent à la fois des sites de nidification et d'alimentation. La proximité de l'eau est un facteur important de son habitat tant en Europe qu'en Afrique où elle stationne en grand nombre dans les oasis.

#### Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- 2130-2 : dunes grises des côtes atlantiques
- 2130-5 : pelouses rases arrière-dunaires
- 2180-2 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert
- 2180-4 : Arrière dunes boisées à Chêne pédonculé

#### Observations sur le site :

Présente dans les milieux forestiers et sur la dune grise.

## ❑ DESCRIPTION ET BIOLOGIE

**Taille/Poids** : Longueur 26 à 28 cm, envergure 47 à 53 cm. Poids 150 à 225g.

**Autres caractères** : Le plumage, gris bleuté sur la tête, le cou et une partie des ailes, et brun jaunâtre sur le dos, est identique chez les deux sexes. La grille noire et blanche du cou est absente chez le jeune.

**Régime alimentaire** : Sa nourriture, prise au sol la plupart du temps, est presque exclusivement végétale. Elle consomme essentiellement des graines de plantes sauvages ou de céréales. Accessoirement elle profite des baies et capture des insectes.

**Reproduction** : Aussitôt arrivés sur les territoires de reproduction, le mâle, et de façon moins soutenue la femelle, émettent leurs roucoulements dès les premières heures du jour. De mi-mai à mi-juillet, en général deux pontes successives de deux œufs blancs sont déposés dans des nids formés par quelques fines branches entrelacées, le plus souvent à moins de 5 m du sol. L'incubation dure deux semaines et les jeunes sont réellement indépendants un mois plus tard.

**Déplacements** : Migratrice, la Tourterelle des bois arrive en avril-mai pour se reproduire dans toutes les régions de France. Elle quitte notre pays en septembre pour ses quartiers d'hivernage au sud du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie.

## ❑ CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Utilisation d'herbicides.	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (coupes, fertilisation, pesticides..)
Chasse excessive	

## ❑ OBJECTIFS DE CONSERVATION

➤ Favoriser des milieux variés possédant une strate herbacée bien développée : coupes rases, bords de pistes enherbées, lisières forestières...

➤ Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux Forestiers et landicoles

## ❑ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
➤ Adaptation des pratiques sylvicoles <input type="checkbox"/> Eviter les Herbicides <input type="checkbox"/> Accroître « l'effet-lisière »	ONF	Adaptation de l'aménagement forestier

## □ SUIVI

- Non nécessaire.

## □ BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.